

AUBERGES 2018

DISPOSITIF DE MOBILITÉ POUR LES JEUNES

Agés de 18 à 25 ans

Résidant en Bretagne



STAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DU TOURISME, HÔTELLERIE-RESTAURATION AU ROYAUME-UNI ET IRLANDE

16 avril au 11 mai 2018

Date limite dépôt dossiers : 15 février 2018



Jeunes à Travers le Monde (JTM) propose aux jeunes en recherche d'emploi de Bretagne entre 18 et 25 ans de réaliser un **stage professionnel** de 4 semaines dans une **auberge de jeunesse au Royaume Uni et en Irlande**. Les jeunes sont accompagnés avant, pendant et au retour du

séjour par l'association JTM. Les frais de logement sur place sont pris en charge par les auberges partenaires. Les jeunes bénéficient d'une participation financière Erasmus+ pour couvrir les frais de transport, nourriture et autres.



Auberges offre une expérience permettant de découvrir les métiers du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, de développer l'autonomie et d'évoluer dans un environnement interculturel. A la fin du stage, un certificat Europass ainsi qu'une attestation de formation sont remis par JTM.

Attention: il est obligatoire d'être suivi par une mission locale pour pouvoir participer à ce projet de mobilité.

DISPOSITIF DE MOBILITÉ :

- Stage de la formation professionnelle (tourisme, hôtellerie-restauration) au Royaume-Uni et en Irlande (départ et retour en groupe : du 16 avril au 11 mai 2018)

PUBLIC :

18 à 25 ans

- Résidant en Bretagne
- Suivi par une mission locale de Bretagne
- Inscrit dans une agence Pôle Emploi
- Inscrit au régime général de la CPAM de

Bretagne

- Aucun critère de formation ou de diplôme n'est requis

ASPECTS FINANCIERS :

- Possibilité sous conditions de conserver les allocations chômage (ARE) ou garantie jeunes pendant le séjour
- Couverture sociale (protection maladie, accident de travail)
- Prise en charge de l'hébergement
- Participation financière pour couvrir les frais de transport, nourriture et autre

ACCOMPAGNEMENT :

- Avant le départ (accompagnement à la recherche de stage, préparation administrative, convention de stage, préparation collective au départ)
- Pendant (chaque jeune est suivi par un tuteur de stage et un référent JTM)
- Et après le séjour (session collective de bilan et de valorisation de compétences, rédaction d'un rapport et accompagnement administratif, attestation fin de formation)

CALENDRIER :

- 15 février Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- 20 et 21 février Entretiens de sélection (à JTM)
- 23 février Atelier cv et lettre de motivation en anglais
- 26 février à 12h00 Date limite de remise des CV actualisés
- 1 mars Date limite de remise des pièces administratives
- 27 et 28 mars Séminaire de préparation au départ (à JTM)
- du 16 avril au 11 mai Stage professionnel dans une auberge de jeunesse
- 22 et 23 mai Séminaire de retour (à JTM)

POUR CONSTITUER UN DOSSIER JTM :

- Remplir un dossier de candidature et le bulletin d'adhésion ([téléchargeables sur notre site Internet](#))
- Joindre un Curriculum Vitae en français (obligatoirement) et idéalement en anglais
- Joindre une attestation d'inscription à Pôle Emploi
- Joindre la notification de droits ARE (ouverture ou refus)
- Joindre une Attestation d'inscription au régime général de la CPAM de Bretagne (au nom du jeune)

JEUNES À TRAVERS LE MONDE

space Anne de Bretagne,
15, rue Martenot 35000 RENNES

www.international-jtm.com - jtm.info@international-jtm.com

Ouverture au public: du mardi au jeudi de 14h à 17h30 (du vendredi de 9h30 à 12h30) Tél. : 02 99 78 35 36)



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues